

GUIDE AIDE À LA SAISIE DU PASS PRÊT D'HONNEUR

A QUOI SERT LE PASS ?

Il vous permet d'avoir la prise en charge régionale de votre accompagnement IVB (valeur 200€) et accès potentiellement à d'autres aides (PASS DIAGNOSTIC, FORMATION etc).

PASS Entreprendre en Pays de la Loire Saisie des demandes de pass par l'entrepreneur

ACCÈS AUX TÉLÉSERVICES

Pass Prêt d'Honneur / Microcrédit :

https://les-aides.paysdelaloire.fr/les-aides/#/prod/connecte/F_PASS_FINANCE/depot/simple

CRÉATION DU COMPTE

ASTUCE : L'utilisation d'un compte France Connect permet d'éviter la création d'un compte spécifique

Cliquer sur « Vous n'avez pas encore de compte ? Créez-en un » et remplir le formulaire.

Vous recevrez ensuite un mail pour activer votre compte.

Lors de la saisie de la 1ère demande il vous sera demandé de saisir votre date de naissance et votre lieu de naissance (il s'agit d'indiquer la ville de naissance).

Vous n'avez encore de compte ? Créez-en un.

SAISIE DE LA DEMANDE DE PASS

ETAPE 1 : PRÉAMBULE

Cliquer sur

Suivant

ETAPE 2 : CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

S'assurer de répondre aux critères d'éligibilité puis cliquer sur

Suivant

ETAPE 3 : VOTRE STRUCTURE

Je suis ou je représente un(e) : Saisir particulier

puis cliquer sur

Suivant

ETAPE 4 : SAISIE DU BÉNÉFICIAIRE

Etes-vous le bénéficiaire de l'aide :

Si votre entreprise n'est pas encore créée répondre « oui » à la question – puis cliquer sur

Suivant

Si votre entreprise est déjà créée, répondre « non » – puis cliquer sur

Suivant

Indiquer que le bénéficiaire est une personne morale de droit privé

Saisir le SIRET de votre entreprise

Puis cliquer sur

Suivant

Saisir ensuite les contacts de votre entreprise (courriel, téléphone), puis compléter l'adresse et les nom prénom et coordonnées du représentant de l'entreprise.

Puis cliquer sur

Suivant

ETAPE 5 : DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Répondre aux différents champs de description de la demande

puis cliquer sur

Suivant

Les informations chiffrées demandées (coût global, prêt bancaire, prêt d'honneur, chiffre d'affaires) sont uniquement indicatives et n'engagent pas l'entrepreneur dans le cadre de sa demande auprès du Réseau Initiative)

ETAPE 6 : AJOUT DES PIÈCES

Ajouter la ou les pièces obligatoires : La déclaration de minimis (il s'agit d'indiquer le montant des subventions publiques perçues les 3 dernières années glissantes, la réglementation européenne plafonnant ces aides à 300 000 €).

Un modèle est à télécharger sur le portail en cliquant sur le lien « modèle ».

Vous trouverez à la fin de ce document une aide pour compléter cette déclaration

GUIDE AIDE À LA COMPLÉTUDE DE LA DÉCLARATION DE MINIMIS

Déclaration des aides publiques au titre des aides accordées sur la base du Règlement 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de Minimis

Madame ou Monsieur : à compléter nom et prénom

Agissant en qualité :

- Porteur de projet
- Chef d'entreprise

Représentant la structure : à compléter avec le nom de votre entreprise. Si elle n'est pas créée indiquer : à créer

Sollicitant une aide au titre des aides « de minimis » d'un montant de 200 €

Pour la réalisation du projet suivant : recherche d'un financement dans le cadre du dispositif Régional PASS Entreprendre en Pays de la Loire Prêt d'honneur, Garantie de prêt, micro-crédit

Expliquer en quelques mots votre projet (ex : création d'un commerce de [...], Vente de plat à emporter,

J'atteste que le projet ne concerne pas directement :

- x La production primaire de produits agricoles, de la pêche ou de l'aquaculture énumérés à l'annexe I du TFUE
- x Des activités liées à l'exportation vers des pays tiers ou des États membres, aides directement liées aux quantités exportées et des aides servant à financer la mise en place et le fonctionnement d'un réseau de distribution ou à d'autres dépenses courantes liées à l'activité d'exportation (ne sont pas concernées les foires commerciales et les activités de conseil et de service liées au lancement d'un nouveau produit)

Secteur d'activité de l'entreprise bénéficiaire de l'aide : Exemple : Restauration, service à la personne, maçonnerie etc.

Les aides de minimis attribuées par la Région des Pays de la Loire, d'autres collectivités territoriales, de l'Etat, de l'Union Européenne ou de leurs représentants sur les 36 mois précédant l'attribution de l'aide sollicitée sont :

Date de décision d'octroi de l'aide et organisme à l'origine de l'aide	Nom de la structure bénéficiaire de l'aide	Nature de l'aide	Objet de l'aide	Montant brut de l'aide ou Equivalent Subvention Brut
Date du jour	Nom de votre entreprise	Subvention	PASS ENTREPRENDRE EN PDL PRET D'HONNEUR, GARANTIE, MICRO CREDIT	200 €
TOTAL				200€

Le champ de la présente déclaration couvre l'ensemble des entreprises liées à votre entreprise au sens du règlement 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de Minimis. Les aides de minimis à déclarer sont celles perçues par votre entreprise mais également celles de toutes les entreprises qui entretiennent avec votre entreprise au moins l'une des relations suivantes :

- a) Une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d'une autre entreprise ;
- b) Une entreprise a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ;
- c) Une entreprise a le droit d'exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d'un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d'une clause des statuts de celle-ci ;
- d) Une entreprise actionnaire ou associée d'une autre entreprise contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires ou associés de cette autre entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.

Si l'entreprise a fait l'objet d'une fusion ou d'une acquisition, les aides de minimis octroyées antérieurement à l'une ou l'autre des entreprises parties à l'opération doivent être déclarées.

Si l'entreprise est issue d'une scission, les aides de minimis octroyées avant cette scission doivent être déclarées dans leur globalité si ces aides ont bénéficié aux activités reprises par votre entreprise. Si une telle allocation n'est pas possible, les aides de minimis à déclarer sont proportionnelles à la valeur comptable du capital social de l'entreprise nouvellement constituée à l'issue de la scission.

Montant total perçu au titre des aides de minimis (en toutes lettres) : Deux cents euros

L'ensemble des aides de minimis doit être déclaré quel que soit leur objet ou leur nature y compris les aides versées sous forme d'un prêt, d'une garantie, d'un apport de capitaux publics ou capital-investissement, d'une avance remboursable. Dans ces cas, le montant de l'aide doit être converti en équivalent

Subvention brut.

Compléter une autre ligne si vous avez obtenu un PASS Diagnostic, construction de projet ou garantie bancaire

Déclaré le

A

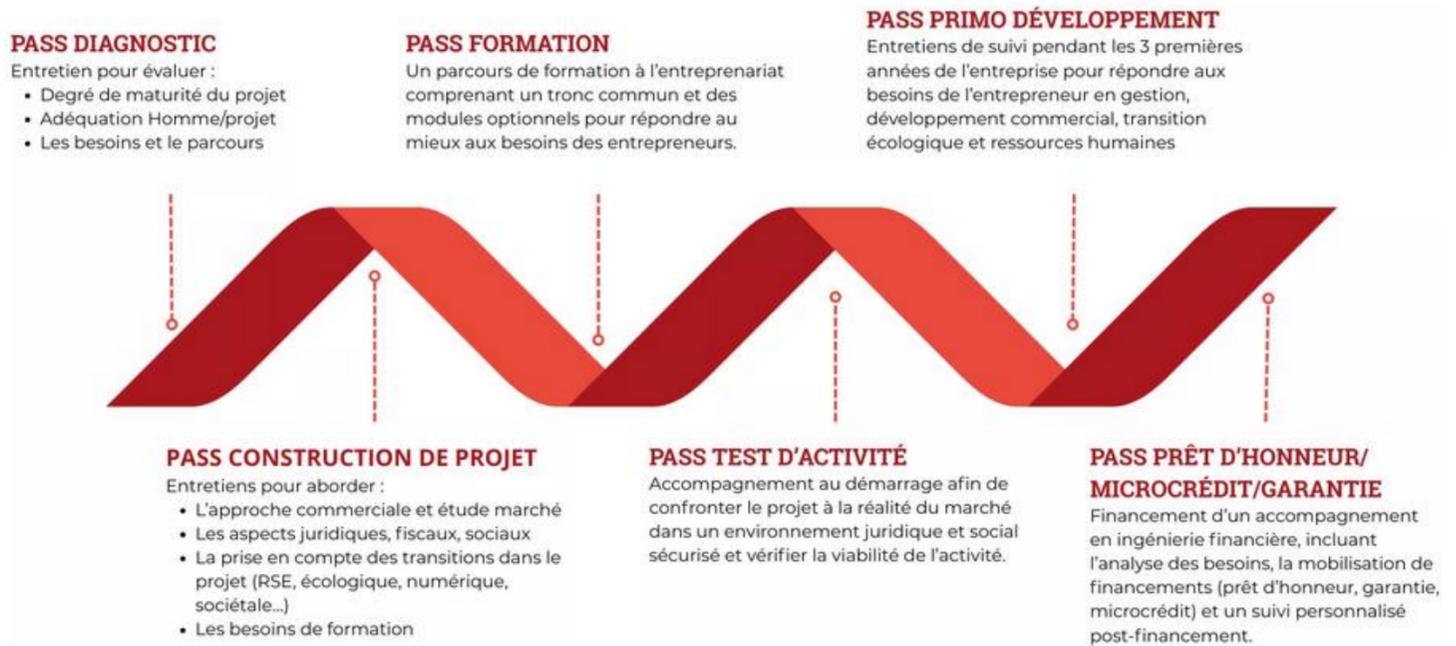
Signature et cachet de la structure

3 possibilités pour la signature :

- Imprimer, signer et rescanner
- Dessiner sa signature avec l'outil « dessiner une forme » dans « Insertion » sur word
- Enregistrer le document en pdf, utiliser le module « signer PDF » de <https://www.ilovepdf.com/fr>

QU'EST-CE QU'IL SE PASSE ENSUITE ?

1. Votre demande de "chèque PASS" est saisie sur le « Portail des Aides ».
2. **Validation** : Votre dossier est vérifié par la Région avec un délai de validation de 2 semaines.
3. **Réception et activation du "chèque PASS"** : Une fois votre dossier validé, vous recevrez un "chèque" par email que vous devrez transmettre à IVB ou à déposer sur votre espace documents sur IP2
4. **Pour déclencher un autre Pass** (accessibles aux demandeurs d'emploi), vous devez à nouveau effectuer les étapes sur le « Portail des Aides »



Pour toute information ou assistance sur le dispositif PASS : pass.entreprendre@paysdelaloire.fr

A noter : les informations saisies, sont à titre indicatif et non définitif (exemples : plan de financement et montant de prêt d'honneur).